



BREVES DE THIL

N° 102
Déc 2012

SOMMAIRE

1

Edito

2

Actu municipale
et communau-
taire

4

PPRI : définition
et objectifs

6

L'Info Municipale

7

Culture et Loisirs

OUVERTURE DE LA MAIRIE

lundi de 08h30 à 11h15
mardi de 08h30 à 11h15
jeudi de 13h30 à 16h15
vendredi de 14h00 à 18h
samedi de 09h00 à 12h00

Le maire reçoit sur rendez-
vous le vendredi de 15h à 18h.

TEL : 04 78 06 19 90

CONTACT : mairie.thil@thil.fr
hgauthier@thil.fr

EDITO

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Dans quelques semaines nous passerons au millésime 2013 !

Ce numéro des Brèves est l'occasion de rappeler quelques faits marquants de l'année 2012 et d'esquisser quelques uns des grands rendez-vous de l'année à venir.

•Du côté des travaux, les travaux d'infrastructure de l'effacement des réseaux électriques et de télécommunications sur la RD 61 B (rue de la Mairie) sont terminés.

La mise en service du Réseau souterrain sera effectuée à la suite.

Les opérations d'aménagement de sécurité seront, quant à elles, engagées dans le courant du premier trimestre 2013.

En 2013, des travaux similaires seront entrepris sur la RD61 A (rue neuve) du Carrefour de l'Escapade jusqu'à celui de la rue de l'Eglise;

•Les travaux d'embellissement et de rénovation donnent une nouvelle jeunesse à la Salle Polyvalente et à la Cure.

Deux événements majeurs vont rythmer à la fois cette fin d'année et les premiers mois de 2013 :

- La mise en enquête publique du Plan de Prévention des Risques "inondations" à compter du 10 décembre 2012 et ce pour un mois ;
- Le lancement des procédures de contrôles des Systèmes d'Assainissement Non Collectif (fosses septiques).

Vos Elus ont été mobilisés depuis plusieurs mois sur ces deux dossiers.

Concernant le Plan de Prévention des Risques «inondations», en tenant compte de leur historicité (cf. : le numéro 100 des Brèves de Thil), le travail opiniâtre conduit dans un esprit constructif vis-à-vis des Services de l'Etat n'a eu d'autre objectif que de veiller à garantir le développement du village tout en préservant son identité familiale.

Ils vous appartient, lors de l'enquête publique, d'apporter votre contribution individuelle à cet édifice.

Votre collaboration lors des contrôles d'assainissements non collectifs sera un atout précieux permettant à vos Elus de proposer aux Services de l'Etat, un Schéma Directeur d'Assainissement cohérent, écologiquement responsable et économiquement efficient pour les finances communales... et par conséquent les vôtres !

Le Conseil municipal se joint à moi pour vous remercier, par avance, de votre participation à l'ambition de ces projets communaux en vous souhaitant, d'ores et déjà, des Fêtes de fin d'année les plus agréables parmi ceux qui vous sont chers.

Votre Maire,
Bruno LOUSTALET

ACTU MUNICIPALE

A NOTER SUR VOS AGENDAS

- Enquête publique sur le Plan de Prévention du Risque Inondation
du Lundi 10 Décembre 2012 au samedi 12 janvier 2013 (voir en pages intérieures)
- Vœux du Maire et du Conseil Municipal
Dimanche 6 janvier 2013 11 heures Salle Polyvalente
- Réunion publique sur les contrôles de conformité de l'assainissement non collectif
Mercredi 15 janvier 2013 à 20 heures Salle Polyvalente
- Premier Salon d'hiver de Peinture « Les Arts en Côtière »
Dimanche 27 janvier de 9 :00 à 18 :00 Salle Polyvalente

Pour être tenu informé de l'actualité communale, pensez à vous inscrire au service Fil Info !

ACTU MUNICIPALE ET DE LA COMMUNAUTE

Un Conseil municipal extraordinaire s'est tenu le 17 novembre dernier aux fins d'autoriser Monsieur le Maire à signer une procuration en vue de la vente du fonds de commerce VIVAL. Retrouvez l'intégralité des Comptes rendus des Conseils municipaux sur le site www.thil.fr dès leur approbation ainsi que sur l'affichage municipal.

Le prochain Conseil municipal se tiendra le 14 décembre 2012 à 20h30 en Mairie



Contrôle des Assainissements Non Collectifs

Le processus des contrôles SPANC sera enclenché très prochainement sur la commune. La Communauté de communes en liaison avec la municipalité organise, dès le mois de décembre, une campagne de communication destinée à expliquer le contexte de leur mise en œuvre et le déroulé des opérations.

A cet effet, un courrier explicatif sera adressé individuellement à tous !

Colibri : Fréquentation en hausse régulière et évolution du service en perspective !

Déjà plus de 60000 voyages effectués sur les services de Colibri !

Après étude et validation par la Commission Transport, le Conseil communautaire du 13 décembre prochain se prononcera sur des évolutions du service Colibri.

Rendez-vous fin février 2013 pour leur mise en œuvre !





Réouverture de l'Épicerie VIVAL le Mercredi 2 janvier 2013 !

Monsieur HANACHI exploitera l'épicerie sous l'enseigne VIVAL.

La municipalité lui souhaite la bienvenue et invite les Thilois et les Thiloises à contribuer au succès de son entreprise et à la pérennité de ce service de proximité.

La cure de l'église entièrement rénovée !

Le local annexe de l'église, détérioré par un sinistre lié à l'obsolescence du poêle, vient d'être rénové.

La peinture des plafonds et des murs, la pose d'un carrelage et le changement des luminaires ont été réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la Commune, en charge de l'entretien du bâti. Des convecteurs électriques ont également été installés.



Cette opération d'investissement a bénéficié d'un cofinancement communal (7427 €) et de l'association diocésaine de Belley-Ars (6068 €).

Pourquoi mes impôts locaux augmentent-ils si rapidement alors que la mairie annonce quasiment chaque année un maintien des taux ?

Nombreux sont les thilois qui nous posent cette question et, dans un objectif de clarté et de transparence, voici le tableau récapitulatif de l'évolution des taux de taxes foncières et d'habitation depuis 2008.

Il convient de rappeler que la commune n'est partie prenante que sur une partie (le taux communal) des décisions prises... Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Philippe MAISONNAS

Taxe foncière	Taux 2008	Taux 2009	Taux 2010	Taux 2011	Taux 2012	Evolution 2012/2008	
Taux commune de Thil	13,07%	13,33%	13,33%	13,33%	13,33%	1,99%	Voté au budget de Thil
Taux département	6,29%	7,23%	7,32%	10,90%	12,54%	99,36%	Décision du Conseil Général
Taux région	2,12%	2,12%	2,12%	N.S.	N.S.	N.S.	
Taxe spéciale d'équipement	N.S.	N.S.	0,141%	0,131%	0,169%	N.S.	
Taxe O.M.	5,50%	6,00%	6,00%	6,50%	6,50%	18,18%	Décision CCMP
Augmentation base d'imposition	+1,8%	+2,5%	+1,13%	+1,95%	+1,91%	9,29%	Décision nationale

Taxe d'habitation	Taux 2008	Taux 2009	Taux 2010	Taux 2011	Taux 2012	Evolution 2012/2008	
Taux commune de Thil	13,25%	13,52%	13,52%	13,52%	13,52%	2,04%	Voté au budget de Thil
Taux intercommunalité	4,94%	5,68%	5,75%	6,28%	6,28%	27,13%	Décision CG puis CCMP depuis 2011
Taxe spéciale d'équipement	0,00%	0,00%	0,119%	0,109%	0,109%	N.S.	
Augmentation valeur locative brute	+1,6%	+2,5%	+1,2%	+2%	1,02%	8,32%	Décision nationale
Contribution audiovisuel	116 €	118 €	121 €	123 €	125 €	7,76%	Décision nationale

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES INONDATIONS : DEFINITION ET OBJECTIFS

Le Plan de Prévention des Risques « inondations » est soumis à Enquête Publique

Par arrêté préfectoral du novembre 2012, le projet de Plan de Prévention des Risques « inondations » est soumis à enquête publique dans les formes déterminées par le Code de l'environnement (articles L.123-1 et 123-2 et suivants).

A cet effet, les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête sont déposés en mairie pour consultation :

**Du lundi 10 décembre 2012 au samedi 12 janvier
2013 inclus**



Aux horaires suivants :

**Les lundis, mardis de 8h30 à 11h15
Les jeudis de 13h30 à 16h15
Les vendredis de 14h00 à 18h00
Les samedis de 9h00 à 12h00.**

et consignation éventuelle des observations sur le registre ou les adresser par écrit à l'attention du Commissaire-Enquêteur à la Mairie de THIL.

Le Commissaire Enquêteur se tient à la disposition du public et reçoit ses observations à la Mairie de THIL

**Le Lundi 10 décembre 2012 de 9h00 à 11h15
Le vendredi 22 décembre de 16h00 à 18h00
Le samedi 12 janvier 2013 de 10h00 à 12h00**

Pendant la durée d'ouverture de l'enquête publique, le dossier est mis en ligne sur le site internet de la direction départementale des territoires (DDT) (<http://www.ain.developpement-durable.gouv.fr>).

Qu'est ce qu'un PPR ?

Le plan de prévention des risques naturels (PPR) constitue un document de prévention qui a pour objet de délimiter à l'échelle communale des zones exposées aux risques naturels prévisibles tels les inondations ou les mouvements de terrain.

Dans ces zones, les constructions et aménagements peuvent être interdits ou soumis à des règles particulières.



Objectif

Le PPR répond à plusieurs objectifs :

Informier

Le PPR est une source d'informations sur la nature des aléas qui peuvent se produire et sur les risques qu'ils présentent pour les personnes, les biens et la vie économique et sociale. Dans les communes qui disposent d'un PPR, des mesures particulières d'information sont obligatoires : information des acquéreurs et locataires par les vendeurs et bailleurs de biens immobiliers, information de la population par le maire, etc.

Limiter les dommages

En limitant les possibilités d'aménagement en zone exposée aux aléas, en préservant les zones d'expansion de crues, et éventuellement en prescrivant la réalisation de travaux de protection, le PPR permet de réduire les dommages aux biens et activités existants et d'éviter un accroissement des dommages dans le futur.

Protéger les personnes

En prescrivant un Plan communal de sauvegarde (PCS), le PPR incite à mieux se préparer à la gestion de crise et limite ainsi les risques pour la sécurité des personnes.

Contenu

Un PPR comprend au moins les documents suivants :

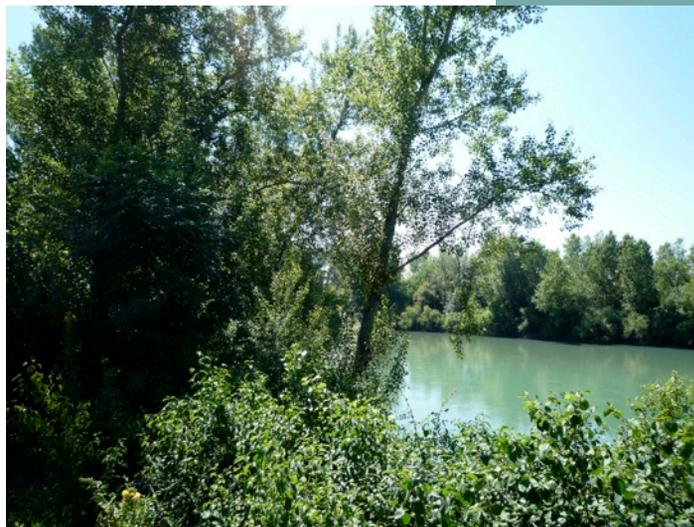
- Une note de présentation qui indique le secteur géographique concerné, la nature des phénomènes pris en compte, les conséquences possibles et les enjeux.
- Le plan de zonage qui délimite les zones exposées aux risques et les conséquences en matière de prescriptions d'urbanisme et de constructions
- Un règlement qui précise les mesures d'interdiction et les prescriptions applicables dans chacune des zones et les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde; les mesures relatives à l'aménagement, etc..

Effets du PPR

Un PPR est opposable aux tiers.

Il constitue une servitude d'utilité publique devant être respectée par la réglementation locale d'urbanisme.

Il doit être annexé au PLU dont il vient compléter les dispositions.



L'Info MUNICIPALE

La neige a fait sa première apparition en ce début de mois de décembre, et nous vous rappelons que chacun est tenu de déneiger la portion de trottoir ou chemin piétonnier longeant sa propriété. Il en est de même en cas de verglas. Ceci évitera sans doute quelques chutes et dérapages incontrôlés !
Merci à tous !

GDF SUEZ
DolceVita

Mise à jour des coordonnées GDF SUEZ

*Urgence Sécurité Gaz : appeler GrDF au 0 800 47 33 33
(appel gratuit depuis un poste fixe)*

· Pour le raccordement au gaz naturel : appeler GrDF au 0 810 224 000 (prix d'un appel local)

· Si vous avez un contrat d'électricité ou de gaz naturel GDF SUEZ DolceVita : 09 69 324 324 (appel non surtaxé) ou www.gdfsuez-dolcevita.fr



L'ASSOCIATION COTIERE SERVICES ST MAURICE DE BEYNOST PROPOSE SUR 2012/2013 UNE ACTION TREMLIN SERVICES A LA PERSONNE

1. DEVELOPPEMENT DES SERVICES : MENAGE, REPASSAGE, BRICOLAGE, GARDE D'ENFANTS

- 50 % de réduction ou crédit d'impôt des sommes versées suivant votre situation et la loi de finance en vigueur
- CESU acceptés

2. FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES ISSUES DES QUARTIERS PRIORITAIRES PAR UN PARCOURS AU SEIN DE L'ASSOCIATION

- Formation, Accompagnement vers un parcours d'emploi durable...

TOUT CONTACT TEL. 04 78 55 57 43 – FAX 04 78 55 30 10 – cotiereaccueil@sfr.fr

7 avenue des Ecoles - 01700 Saint Maurice de Beynost

A l'occasion de l'ouverture de la Campagne 2012-2013 des Restos du Cœur, nous vous communiquons ci-dessous quelques informations.

LES RESTOS DU CŒUR – CENTRE DE MIRIBEL
20, Passage du Lavoir – 01700 MIRIBEL - Tél. 04-78-55-12-20

regroupe les communes de : **Beynost, Miribel, Neyron, St-Maurice-de-Beynost, , Thil et Tramoyes.**

Début de campagne : 27 Novembre 2012

Fin de campagne : fin mars 2013.

Les **INSCRIPTIONS des bénéficiaires** débuteront le **13 novembre 2012** les

MARDI de 9 h 15 à 11 h et VENDREDI de 13 h 30 à 15 h 30.

*A partir du 27 Novembre (date d'ouverture des Restos de MIRIBEL), les inscriptions auront lieu **uniquement** le*

MARDI de 9 h 15 à 11 h 00 et de 13 h 30 à 15 h 30.

Il est indispensable de se munir des justificatifs de ressources et de domicile.

La **DISTRIBUTION des repas** débutera le **mardi 27 novembre 2012** et se poursuivra ensuite les MARDI et VENDREDI de 9 h 15 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 00.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter les RESTOS DU CŒUR aux jours et heures de permanence ci-dessus.

Centre de Miribel
20, passage du Lavoir – 01700 MIRIBEL
Téléphone – Fax : 04.78.55.12.20



Culture et Loisirs

QUELQUES NOUVELLES DU SOU DES ECOLES...

Le Sou des Ecoles ayant repris du service pour cette nouvelle année scolaire, petits et grands et même les correspondants allemands de nos collégiens, ont eu la joie de participer à notre incontournable loto.

Tous étaient prêts à gagner les nombreux lots proposés par nos généreux donateurs et l'équipe du Sou, qui se creuse la tête, année après année, pour trouver des cadeaux dignes de nos vaillants joueurs.

Un grand merci à tous les commerçants et artisans de Thil qui, sans faillir, nous offrent de quoi combler tous les participants et sans qui nous ne pourrions organiser cet évènement. Merci aussi à tous les autres donateurs des villages voisins et de notre lointain Lyon.

Le prochain évènement sera destiné, plus spécialement, aux enfants puisqu'il s'agira du spectacle de Noël, qui aura lieu le vendredi 14 décembre.

Un membre du Sou, très lié avec le Père Noël, nous a affirmé qu'il devrait passer à l'école, comme il a l'habitude de le faire, pour apporter de petits cadeaux aux enfants.

Enfin, nous commencerons l'année 2013 en allant frapper à votre porte, pour vous proposer nos délicieuses brioches, qui enchanteront votre petit-déjeuner du dimanche 6 janvier.

BONNES FETES A TOUS.

Le Bureau

Culture et Loisirs



DEGUSTATION D'HUÎTRES ET DE CREVETTES

Pour partager un moment ensemble, venez nous rejoindre le SAMEDI 15 DECEMBRE de 10h à 13h.

Vente sur place ou à emporter.
Buvette



Festhiv'ité

Et nous vous informons que la sortie Ski proposée par l'association aura lieu cette année le samedi 26 janvier 2013 à l'Alpe d'Huez. Les informations et modalités d'inscription vous seront communiquées ultérieurement, guettez vos boîtes aux lettres dans les jours qui viennent !!



TRES BONNES

FETES DE FIN

D'ANNEE A

TOUS !

